



**TERMES DE REFERENCE**  
**Evaluation externe du projet SALDAE**  
**ERASMUS-EDU-2024-CBHE-STRAND-1**  
**(Capacity building in the field of higher education)**  
**Numéro de projet : 101179473**  
**Soutien à l'internationalisation des universités algériennes :**  
**diversification des activités et des échanges**

## 1. Contexte

Le projet SALDAE (**Soutien à l'internationalisation des universités algériennes : diversification des activités et des échanges**) vise à renforcer les capacités institutionnelles des universités algériennes dans le domaine de l'internationalisation. Coordonné par l'Université de Bejaia, en collaboration avec cinq autres universités algériennes (Université d'El Tarf, Université de Ghardaïa, Université de Saida, Université de Sétif 1, Université de Sétif 2) et trois partenaires européens (Université de Grenade, Université Paris 8, et UNIMED), le projet a pour objectif de développer une culture de l'internationalisation, de créer un réseau national et international pour le transfert de bonnes pratiques, et de moderniser la gestion des services de coopération internationale au sein des universités algériennes.

Le projet s'inscrit dans le cadre du Strand 1 du programme Erasmus+ (CBHE - Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur) et répond à un besoin crucial en Algérie, où les universités sont peu représentées dans les programmes internationaux, notamment en tant que coordinateurs de projets. SALDAE propose une approche structurée pour combler ce déficit en formant le personnel, en élaborant des stratégies d'internationalisation, et en mettant en place des outils et des mécanismes pour faciliter la coopération internationale.

## 2. Objectifs et Impacts du Projet SALDAE

Les objectifs spécifiques du projet SALDAE sont les suivants :

- a) **Développer une culture de l'internationalisation :**
  - Promouvoir une vision stratégique de l'internationalisation au sein des universités algériennes.
  - Sensibiliser les acteurs universitaires (dirigeants, enseignants, personnel administratif, étudiants) à l'importance de l'internationalisation.
- b) **Renforcer les capacités des universités algériennes :**
  - Former le personnel impliqué dans les services de coopération internationale (vice-rectorats, bureaux des relations internationales, etc.).
  - Fournir des outils et des méthodes pour améliorer la gestion des activités d'internationalisation.
- c) **Créer un réseau national et international :**



- Établir un réseau de coopération entre les universités algériennes et leurs partenaires européens.
  - Faciliter le transfert de bonnes pratiques et d'expertise en matière d'internationalisation.
- d) **Moderniser la gestion des services de coopération internationale :**
- Intégrer les nouvelles technologies et la numérisation pour améliorer l'efficacité des services de coopération.
  - Élaborer des stratégies de communication pour promouvoir les activités d'internationalisation.
- e) **Promouvoir la mobilité et les échanges :**
- Encourager la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel administratif.
  - Organiser des activités pratiques (ateliers, visites d'études, échanges culturels) pour renforcer les compétences en matière de coopération internationale.
- f) **Assurer la durabilité des résultats :**
- Mettre en place des cellules de veille sur l'internationalisation dans chaque université partenaire.
  - Élaborer un recueil de bonnes pratiques et un plan de pérennisation pour garantir la continuité des actions après la fin du projet.

### 3. Impacts attendus

Le projet SALDAE vise à avoir un impact significatif à plusieurs niveaux :

- **Institutionnel** : Renforcement des capacités des universités algériennes en matière d'internationalisation, amélioration de la qualité de la formation et de la recherche, et meilleure visibilité des établissements à l'international.
- **National** : Diffusion des résultats du projet auprès des autres universités algériennes non partenaires, afin de généraliser les bonnes pratiques et les outils développés.
- **Régional** : Renforcement des liens de coopération entre les universités algériennes et leurs partenaires européens, notamment à travers le réseau UNIMED.

### 4. Les partenaires du projet :

- Université Abderrahmane Mira – Bejaia, Algérie (**Coordinateur**)
- Université de Ghardaïa, Algérie
- Université de Saïda Dr. Moulay Tahar, Algérie
- Université Chadli Bendjedid d'EL Tarf, Algérie
- Université Ferhat Abbas Sétif 1, Algérie
- Université Mohamed Lamine Debaghine Sétif 2, Algérie
- Université Paris 8, France
- Université de Grenade, Espagne
- UNIMED, Union des Universités de la Méditerranée, Italie

### 5. Objectifs de l'évaluation externe



L'évaluateur externe aura pour mission d'analyser l'**efficacité**, la **cohérence** et l'**impact** des activités du projet, notamment :

- Évaluer les progrès réalisés et l'atteinte des objectifs fixés.
- Identifier les forces et faiblesses du projet.
- Apporter des recommandations pour améliorer la mise en œuvre et assurer la pérennité des actions.
- Mesurer l'impact du projet au niveau institutionnel et national.

## 6. Axes d'évaluation

L'évaluation portera sur les aspects suivants :

- Performance du partenariat (coopération entre universités algériennes et européennes).
- Qualité et pertinence des formations et actions mises en place.
- Gestion et suivi du projet (efficacité de la gouvernance, respect des délais et des budgets).
- Impact du projet sur les politiques d'internationalisation des universités algériennes.
- Identification et gestion des risques, avec des recommandations pour des actions correctives.

## 7. Responsabilités de l'évaluateur

L'évaluateur devra :

- Définir des indicateurs de qualité et des procédures de suivi.
- Concevoir et administrer des outils d'évaluation (questionnaires, entretiens, grilles d'analyse).
- Collecter et analyser des données quantitatives et qualitatives.
- Coopérer avec le Comité interne de la qualité et intégrer les résultats de l'évaluation.
- Élaborer deux rapports d'évaluation, incluant des recommandations.
- Participer à des réunions afin d'établir un contact direct avec les participants et pouvoir assurer la qualité de son évaluation.
- Se déplacer dans le cadre de l'évaluation des activités du projet.

## 8. Livrables attendus

- **Plan qualité et gestion des risques** : Dès le lancement de ses activités, l'évaluateur externe remettra un document détaillant le **Plan qualité et gestion des risques**. Ce document expose la stratégie à mettre en œuvre pour assurer la qualité et l'évaluation, les outils à utiliser, le calendrier des évaluations prévues, ainsi qu'une liste d'indicateurs pour mesurer les aspects liés à la gestion, à la méthodologie, aux contenus et aux résultats du projet. (01 mois après la signature du contrat).
- **Rapport d'évaluation intermédiaire (M12)** : Il dresse un bilan des résultats obtenus dans le cadre du projet et évalue la qualité des réalisations depuis son lancement. Ce document propose une analyse à la fois quantitative et qualitative, incluant des appréciations, des recommandations et des mesures correctives à mettre en œuvre pour améliorer la suite du projet.
- **Rapport final d'évaluation (M24)** : Il présente les résultats définitifs des activités du projet ainsi que leurs impacts. Ce document propose une évaluation globale de la gestion de la



qualité du projet, en analysant son déroulement et ses effets dans leur ensemble par rapport aux objectifs tracés au départ.

## 9. Les critères de sélection :

Le candidat doit répondre aux conditions suivantes :

- Un diplôme de l'enseignement supérieure ;
- Connaissance du système d'enseignement supérieur et des politiques d'internationalisation ;
- Expérience confirmée en évaluation de projets internationaux, notamment les Erasmus+ CBHE ;
- Expérience dans le secteur de l'enseignement supérieur ;
- Maîtrise des méthodes d'analyse et d'évaluation de projets Erasmus+ CBHE ;
- Maîtrise des TIC ;
- Excellente maîtrise du français.

Les critères de sélections sont :

- Offre financière : 30% ;
- Expérience professionnelle et projets de référence : 40% ;
- Conformité avec les termes de référence (note conceptuelle) : 30%.

## 10. Procédures de candidature :

Les offres devraient inclure obligatoirement :

- Un CV de l'expert ainsi que les membres du personnel de soutien qui participeront directement aux activités d'évaluation le cas échéant ;
- Les pièces justificatives appuyant le CV du candidat : expérience/ compétence professionnelle/expertise, etc. (Diplômes, certificats, attestations, etc.) ;
- Un diplôme de l'enseignement supérieur ;
- Une Déclaration de disponibilité pour toute la période du projet ;
- Les Projets de référence ;
- Une note conceptuelle avec un projet de méthodologie proposée pour l'évaluation (2 pages maximum) ; détaillant l'approche méthodologique envisagée ;
- L'Offre financière détaillée ;
- La fiche de candidature (document fourni).

Les propositions doivent être rédigées en français. Tout dossier incomplet ne sera pas évalué. Pour des raisons de neutralité, le candidat ne pourra pas appartenir à une des universités membres du projet.

## 11. Budget, calendrier de paiement et modalités

- Budget alloué : **8000 euros maximum** ont été alloués à cette activité d'évaluation. Il est à noter que les frais de voyage et de séjour pour la participation aux réunions devant avoir lieu dans le cadre de l'évaluation externe du projet seront couverts par ce budget.



- Paiement en trois tranches : **signature 20%, rapport intermédiaire 40%, rapport final 40%**.
- Les candidats seront sélectionnés sur la base des critères précités et le contrat sera octroyé à l'offre présentant le meilleur rapport qualité/prix.
- La sélection de l'évaluateur externe se fera par le comité qualité.
- Les candidats retenus auront une rencontre en virtuelle avec le comité qualité.

## 12. Durée du contrat

- Date de début de la mission : Dès signature
- Date de fin de la mission : **janvier 2027** ou à la fin du projet (dans le cas d'une extension du Projet).

## 13. Protection des données

Dans le cadre de la réalisation de l'évaluation de ce projet, le contractant doit respecter les règles de confidentialité suivantes :

- Toutes les données relatives à ce projet sont confidentielles.
- L'information n'est accessible qu'à ceux dont l'accès est autorisé.
- Le coordinateur autorise le contractant à répertorier les données dans des supports papier ou électroniques ayant pour but la réalisation des activités qui lui sont confiées. Toutefois, le coordinateur ne donne aucun droit au contractant l'utilisation, la divulgation ou la publication des données ou des résultats obtenus dans le cadre de son activité.

## 14. Coordinateur, Université Abderrahmane Mira Bejaia :

- **Dr Mounya BELHOCINE**
- L'envoi du dossier se fait uniquement par mail à l'adresse : [vrrelex@univ-bejaia.dz](mailto:vrrelex@univ-bejaia.dz)
- Projet SALDAE.
- Le dernier délai de réception des dossiers est fixé au **15/04/2025**.
- Objet du courriel : **Candidature Évaluation externe du projet SALDAE – nom/prénom.**

**Toute candidature arrivée en retard ne sera pas prise en considération.**

## 15. Forme du contrat

Les biens ou services exigés par le projet SALDAE à la suite de l'appel doivent être conformes aux conditions contractuelles de ces termes de références. Le projet est coordonné par l'Université Abderrahmane Mira Bejaia. Les termes et conditions sont ceux de l'organisation susmentionnée.